

→ **Ecole de GOMOU**, commune de KOPORO-PEN, 425 élèves, dont 235 garçons et 190 filles
Photos en date du 27/10/2022 : creusement des fosses pour l'implantation de blocs de latrines



A proximité, il existe un point d'eau, à exhaure par pompe mécanique, 45 m de profondeur, d'où l'intérêt de nos ouvrages : les fosses sont étanches et insubmersibles, donc aucun risque de pollution de la nappe phréatique. Ce point d'eau, alimentant l'école et les environs, permettra aussi d'alimenter le réservoir pour le lavage des mains.



Les latrines ont été achevées début décembre 2022, mais du fait des arrêtés de la junte militaire suspendant toute aide financière d'origine française et tout chantier financé, nous ne disposons pas de photos en cours de chantier, juste une photo d'un des blocs de latrines, parvenue le 21 juin 2023, le Préfet de Koro ayant autorisé la reprise du

partenariat entre Mali-Médicaments et Pel-Maoudé. Ce site n'a pas été ravagé par la tornade du 16 juin 2023 qui s'est abattu sur Pel-Maoudé et ses environs.



➔ **Ecole de PEL - KANDA**, commune de KOPORO-Nà, 424 élèves, dont 211 garçons et 213 filles
Photos en date du 03/11/2022 : creusement des fosses, ferrailage, coffrage, bétonnage pour l'implantation de blocs de latrines

L'école : à noter la « cloche » suspendu à une branche d'arbre qui rythme les récréations et le temps scolaire !





Profitions de la Journée Mondiale des Toilettes célébrée le 19 novembre en 2022 pour effectuer un audit de notre ouvrage.

Créée depuis 2001 par l'Organisation Mondiale de la Santé, Le thème de cette année est " [Eaux souterraines et assainissement](#) ". Il met en lumière l'impact de la crise de l'assainissement sur les eaux souterraines.

Lorsque les systèmes d'assainissement sont inadaptés, les déchets humains sont répandus dans les rivières, les lacs et les sols, polluant les ressources en eau qui se trouvent sous nos pieds. Toutefois, ce problème semble être invisible. D'une part parce qu'il se déroule sous terre. D'autre part parce qu'il touche en premier lieu les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées.

Aujourd'hui encore, dans le monde, plus d'1 personne sur 3 n'a pas accès à un équipement sanitaire digne de ce nom.



Les messages à retenir : (source PS-Eau)

1- Un assainissement sûr protège les eaux souterraines : fosse étanche

Une bonne gestion de l'assainissement, qui inclut la collecte, le traitement et l'élimination des déchets humains, évite la contamination des eaux souterraines. **Les excréta sont, après 1 an de fermentation, évacués par une pompe à vidange montée sur un chariot tracté par un âne, puis valorisés par épandage pour enrichir les terres agricoles. La gestion du chariot de pompage est administrée sous-forme d'une régie sous responsabilité communale permettant la maintenance du matériel et l'indemnisation de l'intervenant.**

2- Un assainissement résistant au changement climatique

Les installations sanitaires doivent être repensées pour résister aux conditions météo extrêmes afin d'éviter toute interruption et protéger les eaux souterraines. **Nos fosses sont dites insubmersibles : elles sont ancrées et en conséquence même lors de pluies diluviennes, elles ne peuvent pas remonter.**

3- Il est urgent d'agir pour l'assainissement

L'objectif d'un accès universel à des toilettes d'ici à 2030 est encore bien lointain. Il ne reste que huit ans, alors quadruplons nos efforts pour respecter nos engagements. **Au cours de ce programme, nous dotons ce secteur géographique de 4 nouvelles implantations pérennes en secteur scolaire. Depuis 2016, nous aurons doté 32 établissements scolaires de latrines filles garçons séparées et mis à disposition des communes de PEL MAOUDé, de KOPORO PEN et de KOPORO Nà 5 chariots de vidange.**



Photo en date du 9 novembre 2022



Chariot acquis sur fonds propres et permettant de doter les communes du secteur en moyen de curage efficace, conforme aux règles d'hygiène pour les personnels chargés de l'opération. Par contre le coût de la livraison est inclus dans le projet. Par amendement validé par Y-CID, motivé par l'insécurité régnant sur les communes de DOUKOUTOUNE I et II au moment de la programmation de la construction des latrines, les sites choisis avaient été modifiés, en privilégiant KOPORO PEN et KOPORO Nà où des accords de « Réconciliation » avaient été passés. En contre parti, DOUKOUTOUNÉ II est doté, ce qui permettra de rendre pérenne les installations déjà existantes. Le 15 décembre 2022, le chariot a été remis avec l'accord du Prefet de Région au Maire de DOUKOUTOUNÉ II bien que l'arrêté de la Junte militaire et ses décrets d'application soient parus, l'équipement ayant été acquis avant la date d'exécution. Vous pouvez prendre connaissance des remerciements du Maire de cette commune assisté du Maire de Pel (lien message sonore : <https://www.mali-medicaments.org/?p=3797>)

A signaler : dorénavant, le nom de la commune dotée est indiqué sur la citerne.

Notons aussi l'installation probable d'une « entreprise privée » de vidange - épandage sur le secteur de Doukoutouné II suite à l'investissement et d'une mise de fonds d'un particulier pour son fils, ce qui est significatif de la dynamique créée dans ce secteur d'assainissement non collectif, un beau succès pour Mali-Médicaments.

Les latrines avaient été achevées début fin décembre 2022, mais du fait des arrêtés de la junte militaire interdisant toute coopération d'origine française, nous n'avons pas de photo des ouvrages achevés. Les photos suivantes ont été prises suite à la tornade* du 16 juin 2023 qui a touché principalement Pel-Maoudé et sa région.

**du jamais vu d'après les « Anciens », un vent très fort surtout sur le bourg de Pel-Maoudé et aussi sur ses villages satellites et les communes environnantes, des pluies diluviennes. Conséquences : des blessés graves, des dégâts matériels très importants (des toits arrachés, envolés, effondrés, des latrines détruites dans les écoles, plus de toit ni de portes, beaucoup d'arbres déchiquetés, des maisons effondrées, ...).*

Un des blocs a été épargné, malheureusement pas le second !



Notre correspondant va estimer le coût du préjudice, prendre attache auprès du maçon pour établir un diagnostic et voir si les fosses ont été endommagées. Un devis de réhabilitation sera établi. D'ores et déjà, **un premier enseignement ressort de l'analyse des photos, il faut ancrer davantage les cabines, les monter sur une semelle dont la surface doit être plus large et plus haute afin de limiter des infiltrations d'eau directement à l'aplomb des cabines qui sapent l'édifice et le fragilise, surtout en terrain très sableux comme c'est le cas à Pel-Kanda.**

Cette recommandation a été d'ores et déjà transmise à l'entreprise qui officie depuis le 19 juin à Komodouro, même si elle implique un surcoût.



Pour rappel :

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DÉCENTRALISATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE N° 042 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la Transition a pris note de l'annonce faite par la France le 16 novembre 2022, des mesures suivantes :

- A. la suspension de son aide publique au développement à destination du Mali aux motifs fallacieux de la coopération militaire Mali-Russie et des risques de détournement de cette aide.
- B. l'octroi direct aux ONG françaises, des fonds mis à disposition dans le cadre de l'action humanitaire de la France au Mali.

Le Gouvernement de la Transition réaffirme que ces allégations fantaisistes sont sans aucun fondement et considère cette annonce de la junte française comme un non événement.

Le Gouvernement de la Transition rappelle que cette déclaration n'est qu'un subterfuge destiné à tromper et manipuler l'opinion publique nationale et internationale aux fins de déstabilisation et d'isolement du Mali .

En effet, depuis février 2022, la France a notifié par voie diplomatique la suspension de sa coopération au développement en faveur du Mali.



Le Gouvernement de la Transition rappelle que dans le cadre de la Refondation de l'Etat, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, a défini trois principes à savoir :

1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
2. Le respect des choix de partenaires et des choix stratégiques opérés par le Mali ;
3. La prise en compte des intérêts vitaux du Peuple malien dans les décisions.

En application de ces principes, cette décision de la France prise depuis février 2022 ne suscite aucun regret, d'autant plus qu'elle contribue à la restauration de notre dignité bafouée par une junte française spécialisée d'une part dans l'octroi d'aide déshumanisante pour notre Peuple et utilisée comme moyen de chantage des gouvernants et d'autre part dans le soutien actif aux groupes terroristes opérant sur le territoire malien.

En conséquence, le Gouvernement de la Transition décide d'interdire, avec effet immédiat, toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire.

Le Gouvernement de la Transition invite le Peuple malien à rester serein et à soutenir les Autorités de la Transition dans leur noble mission de refondation de l'Etat et de lutte implacable contre les groupes terroristes.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens!

Bamako, le 21 novembre 2022

Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement, Premier ministre par intérim



Colonel Abdoulaye MAÏGA
Chevalier de l'Ordre National.



En conséquence Mali-Médicaments n'a pas pu enchaîner la 2^{ème} phase de construction de latrines sur les sites de Komoudoro et de Teméné Nà, l'argent avait pourtant été viré le 15 novembre 2022, veille de la parution de l'arrêté.

Le 12 juin, notre correspondant local, Maire aussi de la commune de Pel-Maoudé a rencontré le Préfet à Koro. Il a négocié la reprise des chantiers, arguant le fait que nous sommes une association œuvrant depuis longtemps et pour tous, que la population est demandeuse et reconnaît notre savoir-faire et savoir être, que nous venions de financer une aide alimentaire. **Le Préfet reconnaissant le travail accompli, le rôle déterminant de son interlocuteur**, la commune est un havre de paix et un haut lieu de négociations, de réconciliations afin que toutes les communautés puissent vivre ensemble, **a donné son accord pour la reprise des activités humanitaires**. Il a félicité le Maire pour son rôle au niveau de la région.

Donc reprise du programme « Pas d'école sans latrines » dans le cadre du bouclage de notre convention 2021-2023 en partenariat avec Y-CID : nous avons viré 5 500 € le 24/11/2022 pour financer la 2^{ème} tranche (*Téméné Nà et Koudogoro, commune de Koporo Nà*). Depuis la somme était « gelée » faute d'autorisation de la mise en œuvre par la junte militaire. Sur cette somme, nous avons engagé début juin 2 000 € pour l'aide alimentaire, ce montant a été compensé par un virement le 16 juin 2023. Ainsi nous pouvons achever le projet en cours.

→ **Latrines de Komoudoro , commune de Koporo-Nà:**

Suite à l'autorisation du préfet de Koro de la possibilité de reprendre les travaux, le chantier de construction de deux blocs séparés filles- garçons de 3 cabines de latrines a débuté le lundi 19 juin 2023 : préparation des parpaings et des dalles recouvrant les fosses.



Sig